

## Le second rempart de Romans

*Dans une notice précédente nous vous avons relaté l'histoire du premier rempart de Romans, édifié au XII<sup>e</sup>. Au début du XIV<sup>e</sup>, ce dernier est dans un triste état. Il n'a guère été entretenu car, au XIII<sup>e</sup>, Romans n'a plus subi les attaques des seigneurs du voisinage.*

Ce XIII<sup>e</sup> pacifié est aussi celui du développement économique, Romans devient un carrefour commercial important des pays rhodaniens et alpins. La ville « déborde » au delà de son rempart. En un siècle, la population s'accroît de plusieurs centaines de familles qui s'établissent dans les nouveaux quartiers de « Pailherey » (futur St-Nicolas), des Cordeliers, de la Pavigne, de la Presle et de St-Romain.

Au milieu du XIV<sup>e</sup>, cette population est estimée à 6000 habitants. En 1342, Romans est intégrée au Dauphiné qui lui-même passe dans le giron du royaume de France en 1349. Mais, le contexte a bien changé. Depuis 1337, le Roi de France est en guerre contre le Roi d'Angleterre : c'est le début de la Guerre de Cent Ans, dix ans plus tard, la Peste Noire décime les populations d'Europe. En 1356, lors de la bataille de Poitiers, le Roi de France Jean II Le Bon est fait prisonnier par les Anglais, les rivalités seigneuriales ont repris. Eloigné des chevauchées anglaises, le Bas-Dauphiné ne reste cependant pas à l'abri des « écorcheurs » des « Grandes Compagnies ».

A Romans, la nécessité d'une seconde enceinte, plus vaste que la première, devient une évidence mais elle soulève de vives contestations de la part des chanoines de la collégiale St-Barnard qui prétendent se soustraire à cette lourde dépense. La première pierre de la future porte St-Nicolas est cependant posée le 27 février 1357. Le 13 octobre de l'année suivante, le Dauphin Charles ordonne de fortifier Romans et demande que « les ecclésiastiques et autres privilégiés paient leur part de ces travaux ».

Cette seconde enceinte représente un arc de cercle de 1840 m de développement. Elle est percée de sept portes fortifiées et flanquée de vingt tours.

La tour de l'Acque plongeant dans l'Isère en marque le départ, dans le quartier St-Nicolas. A quelques mètres se dresse la monumentale porte St-Nicolas. Une longue muraille court ensuite vers le nord jusqu'à la porte aux « deux tours » (Bistours) où elle s'infléchit vers l'ouest, le long de l'actuelle place Jean Jaurès. La porte suivante est la porte Jacquemart (ou de l'Aumône). Les tours de Papegai et de Marot ont laissé leur nom à deux ruelles, de même que la porte de Bonnevaux.

A l'extrémité ouest, la tour St-Georges ferme le dispositif défensif sur le plateau. Le rempart traverse ensuite le vallon de la Presle avec tout d'abord la

porte de Clérieu, à la hauteur de l'ancien moulin Ferrier. Le passage de la Savasse sous la muraille est appelé « la Brèche », les vestiges en sont encore visibles, quai Ste-Claire.

Sur le plateau St-Romain, subsiste encore une grande partie du rempart : c'est le haut mur entre le cimetière et le clos des Capucins. Enfin les vestiges de la porte de Chapeliers dominant encore l'escarpement au-dessus de l'Isère.

Les vestiges de ce rempart, notamment rue des Remparts-St-Nicolas, permettent de comprendre les techniques utilisées par les maçons du XIV<sup>e</sup>.

La muraille d'1,30 m d'épaisseur moyenne, est essentiellement en galets, sauf les tours et les portes en pierres de molasse bien taillées. Les murs d'une dizaine de mètres de haut, couronnés de créneaux et percés de meurtrières, sont précédés d'un fossé sec à talus d'environ 9 m de large et 3 m de profondeur, ils peuvent cependant se remplir des eaux de la Savasse près de la porte Jacquemart. La ville achètera progressivement des terrains pour constituer un glacis en avant du rempart (il est à l'origine de la place Jean Jaurès et du cours Pierre Didier).

Les portes sont surmontées d'un toit et précédées d'un pont-levis qui enjambe le fossé. Les vestiges de la rue des Remparts-St-Nicolas permettent une bonne description des tours : elles sont percées, à leur base, d'une embrasure ronde en dedans et évasées à l'extérieur. Plus larges que profondes, elles sont ouvertes du côté de la ville et élevées de deux étages marqués par un arceau. Elles communiquent avec le chemin de ronde sur le rempart, par des portes voûtées, des escaliers de pierre ou des échelles mobiles.

Pendant cinq siècles, le second rempart délimite la ville car il est suffisant pour contenir la population, ce qui est assez significatif de la stagnation économique et démographique de la cité pendant cette période. Son rôle militaire est ponctuel, il permet de protéger la ville des épidémies et surtout de prélever plus facilement l'octroi, « le péage », sur les marchandises entrant dans Romans.

Ce n'est qu'à partir de 1832 que la municipalité en décide la démolition : des ouvertures sont pratiquées et les murs sont abandonnés à ceux qui veulent récupérer les matériaux. 50 ans plus tard, tout est achevé avec l'arasement de la porte Bistour, les dernières traces de la porte de Clérieux disparaîtront quelques décennies plus tard !